Le chiffre du jour

610 000 francs: c'est le montant du crédit voté par le conseil communal de Nyon pour financer des études pour la nouvelle passerelle Nyon-Prangins et pour l'élargissement du sentier Bois-Bougy.

NYON

Qui a le balcon le plus «nature»?

La Ville de Nyon lance un concours pour promouvoir les balcons et jardins qui favorisent la biodiversité et permettent à la nature de s'épanouir. Inscriptions d'ici au 31 mai à l'adresse email tem@nyon.ch



MOBILITÉ DOUCE

Stations de vélos en travaux

Afin de mener à bien les travaux pour leur modernisation, les stations actuelles du réseau Publibike La Côte seront fermées du 7 mai au 13 juin 2018. Les vélos seront quant à eux retirés.

VENDREDI 4 MAI 2018 LA CÔTE

UN JOUR SUR LA CÔTE

Rives Publiques s'attaque à Crans

CRANS-PRÈS-CÉLIGNY

L'association Rives **Publiques conteste** la nouvelle concession octroyée par le Canton en faveur de deux ports privés.

> **GREGORY BALMAT** gregory.balmat@lacote.ch

L'association Rives Publiques, qui lutte depuis de nombreuses années pour rendre les rives du lac accessibles à tous, remonte au créneau. Elle a saisi la justice pour contester l'octroi d'une nouvelle concession en faveur de deux ports de plaisance privés sur les rives du Léman, à cheval entre les communes de Crans-près-Céligny et Nyon. Les deux ports de plaisance jouxtent la Villa Tatiana, l'une des résidences d'Ernesto Bertarelli.

Selon l'association, la loi cantonale vaudoise prévoit qu'une concession pour l'usage du domaine public du lac ne peut être renouvelée ou octroyée que si un cheminement piétonnier est aménagé et accessible au public sur les rives. «Tel n'est pas le cas de la Villa Tatiana, qui entrave gravement la réalisation du cheminement piétonnier», soutient Rives Publiques.

La maison de maître Villa Tatiana donne immédiatement sur le lac, par un accès entièrement privatisé. «Elle est agrémentée des deux imposants ports de plaisance d'une emprise de 4850 m² sur le lac côté Cransprès-Céligny et de 450 m² côté Nyon, et de diverses transformations lourdes de la rive: murs anti-érosion, jetées et digues remblayées. Un tel aménagement doit obligatoirement faire l'objet d'une concession octroyée par l'Etat de Vaud pour utilisation privée du domaine public du lac Léman», poursuit l'association.

Syndic de Crans-près-Céligny, Robert Middleton confirme le rôle du Canton concernant l'octroi des concessions: «Il s'agit d'une compétence entièrement cantonale, rappelle l'élu. C'est au Canton de s'assurer que la servitude publique compensatoire soit conformément inscrite.»

Pas une priorité

Reste que la mise en place d'un cheminement piétonnier public profitant de cette servitude est, elle, du ressort de la Commune. «Cela ne fait pas partie de nos priorités pour cette législature, concède



La propriété de la famille Bertarelli s'étend sur trois parcelles, dont l'ancienne résidence de l'ambassadeur américain et le terrain qui abritait le Paléo. Total: près de 17 hectares et 600 mètres de rive. GOOGLE MAPS

le syndic. Concernant l'aménagement de nos rives, nous comptons nous concentrer sur le parc du port, qui accueille le Caribana. C'est un projet qui sera plus profitable pour les habitants qu'un coûteux cheminement piétonnier.»

Et Robert Middleton d'ajouter qu'une bonne partie des rives communales est située dans une zone écologiquement sensible, notamment concernant l'avifaune et la faune piscicole, et qu'un chemin public ne doit pas entraver les mesures nécessaires à la protection de la biodiversité.

Cet argument trouve peu

d'écho aux oreilles de Victor von Wartburg, président et fondateur de l'association Rives Publiques: «C'est souvent une excuse. En Suisse alémanique des lacs situés dans des réserves naturelles ont un chemin aménagé sur l'entièreté de leurs rives, sans que cela n'impacte négativement l'écosystème des lieux», soutient-il

Planification cantonale

L'habitant de Mies insiste sur le fait qu'il ne milite pas pour un bétonnage des rives lémaniques. «Pensez plutôt à un sentier comme on peut en trouver en forêt et qui se dessine avec le passage des gens. C'est comme ça que je conçois un cheminement riverain. Et cela ne représente pas un investissement important pour les communes.»

La municipale nyonnaise et députée Fabienne Freymond Cantone connaît bien le dossier puisqu'elle l'a plusieurs fois porté devant le Grand Conseil. Elle a notamment obtenu une modification de la loi élargissant le spectre des ouvrages construits sur le lac impliquant une servitude de passage. «Sur le principe, je suis pour assurer un accès aux rives à la population, mais il faut

LA VILLA TATIANA, **UNE BEAUTÉ CACHÉE**

Situé à cheval sur les communes de Nyon et Crans-près-Céligny, le domaine totalise une surface de presque 120 000 m². Il inclut le terrain qui abritait les premières éditions du Paléo Festival, de 1977 à 1990, et l'ex-résidence de l'ambassadeur des Etats-Unis. La Villa Tatiana, qui appartient à la famille Bertarelli depuis 2007, est mise à l'inventaire par le canton pour sa grande valeur architecturale.

être attentif aux zones à protéger. Dans le cas de la Villa Tatiana, ses propriétaires ont fait un gros travail de renaturation, il faut en tenir compte.»

Pour la politicienne, une bonne gestion de cette problématique complexe passera par une vision d'ensemble et concertée, au moins à l'échelle vaudoise. «Il faut une planification cantonale pour déterminer précisément quels endroits doivent être préservés ou rendus au public», précise Fabienne Freymond Cantone.

Contactée, la famille Bertarelli estime quant à elle que «cette affaire oppose l'association Rives Publiques et le Canton de Vaud, nous ne souhaitons pas la commenter».

Pour Rives Publiques, la suite s'annonce démocratique. «Nous sommes en train de travailler sur deux textes d'initiatives cantonales. Une pour le canton de Vaud, l'autre pour le canton de Genève. Nous souhaitons que la population, qui est directement concernée, puisse se prononcer», expose Victor von Wartburg •

le long de cette propriété ne fait pas partie de nos priorités.» ROBERT MIDDLETON SYNDIC DE CRANS-PRÈS-CÉLIGNY

WUn cheminement

Le bonheur de naviguer malgré un handicap

ROLLE La Fondation Just for smiles a inauguré jeudi son 4º catamaran adapté pour les personnes en situation de handicap.

«Une sortie comme celle-ci, cela n'a pas de prix, ce n'est que du plaisir et du bonheur. La fondation a réussi à donner le sourire aux quatre jeunes polyhandicapés qui ont eu la chance d'y participer mais également à nous les familles», s'enthousiasmait hier Ayman Nassralah.

Il est le papa de Célia, 18 ans, une jeune fille polyhandicapée qui vit dans une institution spécialisée à Genève. Elle et trois autres jeunes ont eu l'occasion rare de se mettre, une fois n'est pas coutume, dans la peau de navigateurs. Malgré tous les écueils qui se mettent sur le chemin des personnes en situation de handicap lourd pour monter à bord d'un catamaran. Une expérience rendue possible grâce à Just for smiles.

La fondation fribourgeoise



Célia était rayonnante à bord du catamaran de Just for smiles. CÉDRIC SANDOZ

inaugurait jeudi à Rolle son 4° catamaran spécialement adapté pour les personnes en situation de handicap, où elle a désormais un port d'attache. Sièges coques, rails d'arrimage pour des fauteuils roulants, pilote automatique et moteur à hélice à forte traction, tout était prévu.

Le bateau a bénéficié de deux prestigieux parrains en la personne de la navigatrice olympique suisse Nathalie Brugger et de Peter Gilliéron, président de l'Association suisse de football et membre du Conseil de fondation UEFA pour l'enfance.

Ainsi, les résidents des institutions spécialisées des cantons de Genève et Vaud, à qui est destiné spécialement ce catamaran, ont désormais un accès facilité à la voile. «Il est important qu'ils puissent faire la même chose que vous et moi, profiter de loisirs en plein air, avoir des souvenirs, des émotions et des rêves pleins la tête. C'est pour cette raison que notre fondation a toute sa raison d'être et qu'une journée comme aujourd'hui est importante», a relevé jeudi Raphaël Broye, président de Just for smiles.

Après le Bouveret, Neuchâtel, Estavayer-le-Lac et la Perle du Léman, Just for smiles devrait bientôt inaugurer à Zurich un 5° bateau adapté. La fondation offre depuis 14 ans également d'autres loisirs aux personnes en situation de handicap: du ski, du karting et de la randonnée en joëlette sur 20 sites sécurisés en Suisse romande et alémanique. Son programme d'activités est offert gratuitement à 65 institutions et associations spécialisées de toute la Suisse. En 2017, ils ont été ainsi 3218 à profiter des joies d'une sortie en plein air. Cette année, ils seront encore plus nombreux à afficher leur sourire. • JOL

Etre solidaire en se dépensant

GLAND Ce dimanche, de 15 h à 16 h a lieu, au centre sportif En Bord, la quatrième édition du Bootcamp en or destiné à lever des fonds pour l'association romande des familles d'enfants atteints par le cancer (ARFEC).

Une heure d'entraînement varié et amusant, tel est le concept du Bootcamp en or 2018. L'idée naît de la rencontre entre Patricia Ney, coach sportive et Nathalie Velasco. «Patricia donnait des bootcamps tout au long de la semaine et j'y ai participé. Comme je prenais part aussi à différentes associations caritatives, elle m'a proposé de créer un bootcamp pour lever des fonds pour L'ARFEC» explique Nathalie Velasco.

Depuis 2015, la paire a donc mis sur pied cet événement sportif constitué de postes de musculation et d'exercices cardiovasculaires: «Le but est qu'il y ait un tournus entre les différentes stations» commente Nathalie Velasco.

Un événement qui leur tient à cœur et que rien n'empêchera son déroulement. Que ce soit par beau ou mauvais temps, le bootcamp n'est pas repoussé et se fait toujours à l'extérieur. Et si l'intégralité du montant récolté lors de la journée va en faveur de l'association, cela est dû à tout sauf au hasard: «Bien sûr ces fonds vont à la recherche pour le cancer mais il sert aussi à des actions plus concrètes comme aider les familles à payer des notes de parking qui peuvent vite s'avérer onéreuses, explique Nathalie Velasco, cela m'intéressait de voir où allait rapidement cet argent». La participation se monte à 25 francs et au vu du succès des précédentes éditions, Patricia Ney et Nathalie Velasco espèrent pouvoir créer un deuxième bootcamp, dans le courant octobre. • SG